

**Der Grosse Rat
des Kantons Bern**

**Le Grand Conseil
du canton de Berne**

Montag (Nachmittag), 14. September 2015

Erziehungsdirektion

43 2015.RRGR.605 Bericht

Rechenschaftsbericht 2013 des Regierungsausschusses der Fachhochschule Westschweiz (HES-SO) an die Mitglieder der Interparlamentarischen Aufsichtskommission (IPK); Jahresrechnung 2013 und Budget 2015

Der Regierungsrat beantragt:
Kenntnisnahme

Präsident. Wir kommen zum Rechenschaftsbericht 2013 des Regierungsausschusses der Fachhochschule Westschweiz (HES-SO) an die Mitglieder der Interparlamentarischen Aufsichtskommission (IPK); Jahresrechnung 2013 und Budget 2015. Für die BiK spricht Grossrat Gasser.

Peter Gasser, Bévillard (PSA), Kommissionssprecher der BiK. La Commission de la formation vous recommande à l'unanimité moins deux abstentions d'accepter la prise de connaissance du rapport d'information gouvernemental de la HES-SO à la Commission interparlementaire de contrôle HES-SO pour la période 2013, de même que les comptes annuels 2013, ainsi que le budget 2015. Ce présent rapport est le premier suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle convention inter-cantonale. Cela s'est traduit par la mise en place d'une gouvernance remaniée. Un rectorat a été institutionnalisé et Mme Luciana Vaccaro a été nommée à sa tête. Je vous fais grâce ici de l'énumération des divers changements. Mais je tiens à relever que cette nouvelle rectrice semble être parfaitement compétente et dynamique. Dans le cadre de la Commission interparlementaire, elle a toujours fait des réponses claires aux questions, et le principal changement pour le canton de Berne réside en fait dans la représentation de notre conseiller d'Etat au Comité gouvernemental. En effet, la HE-Arc, plus petite institution de la HES-SO, était représentée par trois conseillers d'Etat ainsi que le financement y relatif, *(Hier erfolgt ein Zuruf aus den Reihen der Tribüne)* je vois qu'il y a des gens qui s'expriment, on est très content, la démocratie est vivante! Je reprends le fil *(Heiterkeit)* donc cette situation a été modifiée à propos de la gouvernance et les trois cantons ne sont plus que représentés par un seul conseiller d'Etat, en l'occurrence une, puisqu'il s'agit de Mme Elisabeth Baume-Schneider, qui est également la présidente du Comité gouvernemental. Il ne paie d'ailleurs plus qu'une seule contribution.

La HES-SO est une des plus grandes Hautes écoles avec plus de 15 000 étudiants, ce qui représente 347 personnes supplémentaires par rapport à l'année précédente. Le canton de Berne y envoie 623 étudiants, dont 263 à la HE-Arc. Cette augmentation de 2,4 pour cent des étudiants est à mettre en relation avec la diminution de plus d'un million des charges d'exploitation. La contribution finale du canton s'élève donc à 12 millions de francs. À propos de ces charges d'exploitation, je dois vous avouer que le système financier de cette Haute école est extrêmement complexe. Le Comité gouvernemental en est conscient, et ils réfléchissent déjà à une simplification. J'aimerais simplement mettre en exergue les sources de financement privées qui, dans cette école, s'élèvent à plus de 43 millions. Ce montant démontre à la fois la qualité, mais aussi la reconnaissance de la capacité de cette Haute école de transposer des avancées technologiques en projets industriels. À mon avis, c'est de loin le meilleur indicateur de cette école. En conclusion, j'ajouterai que chaque école a poursuivi ses développements des filières Bachelor, Master et de formation continue. La HE-Arc a mis un accent prononcé sur l'amélioration du contrôle de la qualité et a ouvert une nouvelle filière en droit économique. Bref, le bouclage final est favorable au canton, alors que celui-ci envoie davantage d'étudiants. C'est pour toutes ces bonnes raisons que, au nom de la Commission de la formation, je vous remercie d'ores et déjà pour votre acceptation ainsi que votre attention.

Präsident. Gibt es aus dem Rat Wortmeldungen zu diesem Bericht? – Das ist nicht der Fall. Der Regierungsrat wünscht das Wort ebenfalls nicht. Somit kommen wir direkt zur Abstimmung über die Kenntnisnahme. Wer diesen Bericht gemäss Antrag der BiK zur Kenntnis nehmen will, stimmt ja, wer dies ablehnt, stimmt nein.

Abstimmung

Der Grosse Rat beschliesst:
Kenntnisnahme

Ja	120
Nein	0
Enthalten	0

Präsident. Sie haben diesen Bericht einstimmig zur Kenntnis genommen.